

Annexe 3 - Engagements stoppés ou abandonnés en cours de Contrat

N° engagement	Définition
356 + 693, 694, 695	Documentation : Le Délégataire a l'obligation de déposer tout document utile au Délégant dans cette GED.
665	Evolutions du SI Ramsès/GD pendant la durée de la délégation - Mise en oeuvre d'une salle de repli du télécontrôle Ramsès
674, 735	Exigences particulières vis-à-vis du Délégataire sur GESCA - Développement et adaptation des ½ interfaces Intégration forte du CRM avec GESCA